

Terres de l'Est Terres de l'Est



le journal des Délégués du Personnel SNU GRAND EST

Janvier 2018

Médaille du travail : C'est le service GAP (RH) qui envoie le diplôme. Si les agents le reçoivent en direct, il faut absolument qu'ils retournent l'original aux RH. En effet, c'est le service GAP qui génère le versement de la prime. Si vous ne recevez pas votre diplôme en janvier, la prime peut encore être versée sur le mois de février.

Congé sans solde : La CCN prévoit un congé sans solde d'une durée de 3 ans maxi fractionnables par tranche de 6 mois. Mais si vous revenez après 6 mois, 12 ...vous devrez à nouveau avoir 5 ans d'activité avant de prétendre à un nouveau congé sans solde.

Bon à savoir : Au terme de chaque année civile, les droits inscrits dans un CET excédant un seuil de 20 jours donnent lieu à une option de l'agent sous statut public uniquement. En effet il doit choisir entre l'indemnisation excédant 20 jours ou le maintien des jours considérés. Sans choix de l'agent au 31 janvier, les droits de l'agent épargnés dans son CET sont ramenés à 20 jours, le surplus payé. Choix à faire directement sur Horoquartz (CETC nb jour à capitaliser CETR nb de jours à payer)

CIF & primes : Un agent de droit privé en Congé Individuel de Formation continue de percevoir les primes 13^{ème} mois et primes vacances.

Compensation de la hausse de la

CSG : Une information sera donnée au CE du 25 janvier et une communication aux agents suivra.

Formation SIRHUS : Après un mail plus qu'interrogatif pour la plupart des agents et des explications en réunion des DP...vous êtes invité-es à vous former sur SIRHUS (nouveau portail RH) en @learning pendant une heure ! La direction n'a pas indiqué si elle fournissait aussi le sablier !

Bilan de santé pour les + de 40 ans : Le dispositif article 46.2 de la CCN est reconduit pour deux ans. Il prévoit la possibilité d'un bilan de santé tous les ans à partir de 40ans.

Frais de déplacement & SAP : Si vous avez perdu un justificatif de repas, vous l'avez désormais ...dans le baba ! L'attestation sur l'honneur puis la tolérance en 2017 de fournir un justificatif de carte bancaire n'existe plus en 2018 !

LE SNU POLE EMPLOI FSU VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE

Contre toutes les attaques faites aux droits des agent-es, des demandeur-ses d'emploi et plus largement aux droit des citoyen-nes, le SNU POLE EMPLOI continuera son combat pour défendre les valeurs de transformation sociale qui guident son action. Le SNU vous souhaite une belle année 2018 sous le signe de la lutte et de la résistance contre toutes les formes de discrimination, contre les idées populistes, extrémistes et porteuses d'exclusion.

Pour que 2018 rime avec :



2018

Absence & EPA : Il n'y a pas de possibilité de faire un EPA en dehors de la campagne nationale (janvier-avril). En cas d'absence d'un agent sur toute la période seul un EP peut être déclenché au retour de ce dernier.

Gestion des intempéries : Dans le cas de conditions météorologiques nécessitant la mise en œuvre de la note « gestion des intempéries » un agent en télétravail peut prétendre à exercer une journée supplémentaire à son domicile. « *Nous nous adapterons en fonction des situations exceptionnelles et particulières* » dicit la direction !

@ : syndicat.snu-grandest@pole-emploi.fr

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

Vos Délégué(e)s du Personnel/élu(e)s/RS/ SNU Grand Est – Ludovic LOUIS – Benoit NODARI – Fabrice MAZZALOVO – Nordine FATTANI – Jenny REICHERT – José SANCHEZ – Nathalie JACQUOT – Malik NOUAR – Emilie GACHET – Aurélie MARIOT – Xavier KUHN – Isabelle RUPP – HEMMER – Nelly JACQUOT – Nathalie BOUCOT – Geneviève GERARD – Christine PIERRAT – Soraya BENABDELLAZIZ – Patrice FONTAINE – Cédric CARDAIRE – Laurent DEVILLERS – Patricia DIDIER – Nadia AZIBI – Anne SCHALK – David FAURE